

PLAN D'ACCESSIBILITÉ 2025-2028

UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE

Table des matières

Remerciements	2
Message du Recteur	2
À propos de l'Université Sainte-Anne	2
À propos de la loi sur l'accessibilité (Accessibility Act)	3
Introduction	3
Progrès réalisés et défis rencontrés	4
Défis rencontrés	5
Principales réalisations	5
Sensibilisation et formation	6
Accessibilité dans la recherche	7
Évaluation de nos mesures	7
1. Un processus en continu	7
2. L'effet de nos mesures sur l'accessibilité	8
Domaines et mesures prioritaires avec le processus de suivi et d'évaluation	8
Mise à jour du plan à l'accessibilité et objectifs à atteindre	9
Trois nouvelles orientations validées par le conseil consultatif	9
1. Évolution du mode de suivi et d'évaluation	9
2. Alignement des mesures d'accessibilité avec les priorités en matière d'ÉDI	10
3. Promotion du langage clair (plain language)	10
Conclusion	10
Parties collaboratives	11
Ressources	12
Glossaire	12
Pièce jointe 1 : carte du campus de l'Université Sainte-Anne à Pointe-de-l'Église	1
Pièce jointe 2 : nouveaux livrables 2025-2028	2

Remerciements

L'Université Sainte-Anne reconnaît que ses cinq campus sont situés en Mi'kma'ki, le territoire ancestral non cédé du peuple Mi'kmaq.

Dans le respect de nos valeurs en matière de représentation au sein de notre milieu de travail et d'études, notre nouveau plan a été rédigé en écriture inclusive. Toutefois, bien que nous ayons pris en compte les règles actuelles entourant cette pratique, l'écriture inclusive étant en constante évolution, nous reconnaissons que cette version n'est pas entièrement parfaite.

Message du Recteur

En tant que recteur de l'Université Sainte-Anne, je suis fier de présenter notre plan d'accessibilité 2025-2028, qui témoigne de notre engagement constant envers des campus plus inclusifs, équitables et accessibles. Ce plan reflète la volonté de notre institution de faire tomber les barrières, qu'elles soient physiques, numériques, culturelles ou systémiques.

Au fil des années, l'Université Sainte-Anne a fait des avancées significatives en matière d'accessibilité. Grâce à la mobilisation de notre communauté et à la précieuse contribution des premières voix, nous avons su identifier des obstacles, mettre en place des solutions concrètes et poser les bases d'une culture d'accessibilité durable. Toutefois, nous savons que la route vers une accessibilité complète est un travail continu qui exige persévérance, innovation et collaboration.

Ce nouveau plan repose sur six grandes catégories d'intervention : l'enseignement, l'information, les services, l'emploi, le transport et le milieu bâti. Il propose des objectifs clairs, des stratégies concrètes et un cadre d'évaluation rigoureux. Il tient compte des réalités et des défis propres à notre contexte tout en s'arrimant aux standards provinciaux et nationaux en matière d'accessibilité.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes et des partenaires qui ont contribué à l'élaboration de ce plan. Votre engagement, vos idées et votre expertise sont essentiels pour faire de l'Université Sainte-Anne un lieu véritablement accessible à toutes et à tous.

Ensemble, nous poursuivons nos efforts pour bâtir une université ouverte, où l'accessibilité n'est pas seulement une obligation, mais une valeur fondamentale qui enrichit notre communauté et renforce notre mission.

À propos de l'Université Sainte-Anne

L'Université Sainte-Anne, seule université francophone en Nouvelle-Écosse, offre des programmes d'études universitaires et collégiales ainsi que des programmes d'immersion et de formation sur mesure en français langue seconde. Reconnue pour l'excellence de ses programmes et son milieu de vie unique et exceptionnel, elle offre des occasions d'apprentissage expérientiel favorisant l'engagement et la réussite des étudiantes et étudiants et un contexte favorable à l'établissement d'une culture d'excellence en recherche et en développement. Résolument ancrée dans son milieu, elle est un partenaire de choix pour accroître la vitalité des régions entourant ses campus et de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse dans son ensemble.

À propos de la loi sur l'accessibilité (Accessibility Act)

La [Loi canadienne sur l'accessibilité](#), adoptée en 2019, vise à faire du Canada un pays exempt d'obstacles d'ici le 1er janvier 2040.

Dans son préambule, la Loi reconnaît le cadre existant des droits de la personne, qui soutient l'égalité des personnes en situation de handicap au Canada.

Ce cadre comprend :

- la [Charte canadienne des droits et libertés](#);
- la [Loi canadienne sur les droits de la personne](#), et
- les [engagements du Canada à titre d'État partie à la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies](#).

En 2017, la province de la Nouvelle-Écosse a promulgué [la Loi sur l'accessibilité \(Accessibility Act\)](#), qui reconnaît l'accessibilité comme un droit de la personne. Son objectif est de rendre la Nouvelle-Écosse accessible d'ici 2030. Pour y parvenir, la loi prévoit la mise en œuvre progressive de normes d'accessibilité, en tenant compte des plans stratégiques, des capacités et des contextes institutionnels.

Introduction

L'Université Sainte-Anne s'engage continuellement à offrir un milieu de travail, d'études et de vie toujours plus accessible où chaque personne, quelles que soient ses capacités,

peut bénéficier des mêmes opportunités et d'une expérience enrichissante en toute autonomie.

Elle lutte activement, grâce à sa gouvernance diversifiée et au travers de ses politiques, plans, règlements, prix et distinctions, contre les obstacles systémiques auxquels font face les cinq groupes sous-représentés identifiés par le gouvernement du Canada, à savoir : les femmes, les Autochtones, les personnes en situation de handicap, les membres des minorités visibles ou de groupes racisés, ainsi que les membres de la communauté 2SLGBTQIA+.

L'accessibilité est au cœur de ses priorités. De nombreuses réalisations en témoignent, et ses projets d'avenir reflètent sa volonté non seulement d'éliminer les obstacles, mais surtout de les prévenir, en vue d'une plus grande justice sociale.

Progrès réalisés et défis rencontrés

En 2023, conformément à la loi sur l'accessibilité (*Accessibility Act*), l'Université Sainte-Anne a mis sur pied son premier comité consultatif sur l'accessibilité. Ce comité a œuvré à la rédaction du plan d'accessibilité 2023-2025, en concertation avec des personnes en situation de handicap et des organismes engagés dans ce domaine au sein de la communauté.

Un travail de fond a été nécessaire pour permettre au comité de porter un regard neuf sur l'accessibilité au sein de l'Université, en prenant le recul nécessaire par rapport aux politiques de longue date, aux habitudes et à la culture organisationnelle déjà en place.

Des consultations internes et communautaires ont été menées afin d'élaborer un plan d'action concret, pertinent et applicable à l'université.

Grâce à un engagement collectif soutenu, le comité a pu identifier et déployer des actions stratégiques claires autour des six grandes catégories d'accessibilité définies par la Direction de l'accessibilité de la Nouvelle-Écosse :

1. Enseignement, apprentissage et recherche,
2. Information et communication,
3. Livraison des biens et des services,
4. Emploi,
5. Transport,
6. Milieu bâti.

Le plan a été élaboré selon la méthode SMART, en fixant des stratégies et des livrables spécifiques, mesurables, adaptés aux résultats visés, réalistes et limités dans le temps.

Un objectif principal a été établi pour chaque catégorie. À chaque objectif sont associées plusieurs stratégies, chacune assortie d'un livrable clairement défini. Un responsable a été désigné pour chaque livrable, avec un échéancier précis et des mesures de suivi régulières.

L'Université a ainsi inscrit 25 stratégies pour 25 livrables à mettre en œuvre sur les trois premières années du plan.

Défis rencontrés

Malgré des avancées notables, certains défis majeurs ont été identifiés, freinant la mise en œuvre complète du plan.

Le premier défi concerne l'accessibilité architecturale. L'Université Sainte-Anne occupe des bâtiments historiques, dont certains datent de 1890. D'autres constructions, érigées entre 1970 et 1980, ne répondent pas aux normes actuelles en matière d'accessibilité. La mise en conformité de ces bâtiments (gymnase, centre acadien, résidences, cafétéria, salle de théâtre, centre entrepreneurial, espaces communs tels que les stationnements) représente des investissements humains et financiers considérables. Bien que prioritaire, cette mise aux normes devra s'échelonner sur plusieurs années, bien au-delà du premier plan 2023-2025.

Le second défi est lié à l'accessibilité en milieu rural, en particulier en matière de transport. L'éloignement géographique de l'Université par rapport aux grands centres urbains complique la mobilité. L'absence de transport en commun, de service d'autocar régulier et de liaison ferroviaire aggrave cette difficulté. De plus, l'accès limité à une main-d'œuvre spécialisée dans la région ralentit la mise en œuvre et la maintenance des services accessibles requis.

Cependant, la mobilisation collective de la communauté universitaire, de la municipalité locale et des partenaires régionaux a permis d'amorcer des réflexions innovantes sur des solutions de mobilité plus inclusives et solidaires. Ces enjeux feront l'objet d'une attention particulière dans le plan d'accessibilité 2025-2028.

Principales réalisations

Les avancées majeures ci-dessous reflètent l'engagement constant de l'Université Sainte-Anne en faveur de l'accessibilité. Cette liste, bien que non exhaustive, illustre les progrès réalisés :

- **Audit complet de l'environnement bâti** en matière d'accessibilité, mené par l'architecte Anne Sinclair en avril 2022. Son rapport, conforme aux normes CSA B651-18 et au programme de certification en accessibilité de la Fondation Rick Hansen, intègre également les exigences du Code du bâtiment de la Nouvelle-Écosse.
- **Installation de poignées de portes automatiques** à divers endroits des campus (centre sportif, patinoire, etc.).
- **Réaménagement des vestiaires féminins** du centre sportif pour les rendre accessibles (ajout d'un vestiaire et d'une toilette familiale accessibles).
- **Installation d'une rampe d'accès universelle** à la piscine.
- **Ajout de signalétique inclusive** lors des rénovations (toilettes non genrées, par exemple).
- **Ascenseurs accessibles** et modernisés dans la mesure du possible.
- **Création de places de stationnement réservées** aux personnes en situation de handicap sur l'ensemble du campus.
- **Nouveau site web accessible**, respectant les normes de l'industrie pour promouvoir l'inclusivité et améliorer l'expérience utilisateur.
- **Formations régulières sur la conception universelle de l'apprentissage.**
- **Service d'accessibilité à l'apprentissage et de tutorat** offert toute l'année sur le campus.
- **Révision régulière des politiques universitaires** dédiées à l'accessibilité.
- **Présentations biannuelles** aux employés sur les plans d'aide aux membres du personnel.
- **Pratiques RH inclusives**, telles que la rédaction d'offres d'emploi en langage neutre et accessible.
- **Discours et publications en français inclusif**, avec un guide interne produit par l'Université.
- **Salles de cours équipées d'outils numériques** favorisant une pédagogie inclusive (écrans tactiles, contenus perceptibles et compréhensibles).
- **Présence à temps complet d'une agente à l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (ÉDIA)** au sein de l'Université.

Sensibilisation et formation

L'Université Sainte-Anne participe régulièrement à des événements visant à sensibiliser son personnel et sa communauté à l'accessibilité, notamment :

- **Événements provinciaux et nationaux**, comme la Semaine de la sensibilisation à l'accessibilité en Nouvelle-Écosse et l'opération « On illumine la nuit » pour le mois de l'emploi des personnes en situation de handicap.

- **Ateliers sur l'ÉDIA**, animés par des experts sur des thématiques variées : identité de genre, droits de la personne, sensibilisation à l'autisme, présentation des Olympiques spéciaux de Clare, etc.
- **Sessions annuelles de sensibilisation** pour les nouveaux étudiants internationaux et le personnel universitaire.
- **Formations en français sur les fondements de l'accessibilité**, coanimées avec la Direction de l'accessibilité.

Accessibilité dans la recherche

L'Université Sainte-Anne intègre également des actions en faveur de l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (ÉDIA) dans le domaine de la recherche :

- **Inclusion d'objectifs ÉDIA** dans le plan stratégique de recherche 2020-2025, avec un accent sur l'accessibilité.
- **Soutien institutionnel** aux chercheurs pour intégrer les principes d'ÉDIA dans leurs demandes de financement.
- **Guides et outils pratiques** mis à la disposition des équipes de recherche pour favoriser l'inclusivité dans les projets.
- **Sessions de sensibilisation à l'ÉDIA**, organisées par la direction de la recherche et l'agente à l'ÉDIA.

Évaluation de nos mesures

1. Un processus en continu

Le comité consultatif s'est réuni régulièrement afin de mesurer l'avancement des engagements pris en matière d'accessibilité à l'Université Sainte-Anne. Chaque réussite, chaque avancée et chaque proposition du plan représente un enjeu sociétal et économique fondamental dans la transformation de l'institution.

Une première réunion a permis de définir la stratégie globale et d'évaluer les mesures proposées, en alignant les actions entreprises dans les six catégories d'accessibilité avec les politiques stratégiques universitaires.

D'autres rencontres, organisées en milieu d'année universitaire (janvier ou février), ont eu une visée plus opérationnelle. Conformément aux directives de la Direction de l'accessibilité, le comité a consulté, conseillé et évalué les actions menées. Au besoin, il a sollicité des experts ou des personnes-ressources afin de valider la pertinence des initiatives entreprises.

La réunion-bilan de fin d'année universitaire a permis de mesurer les progrès réalisés. Elle vise à encourager toutes les parties prenantes pour les résultats obtenus, à motiver en vue des prochaines étapes et à présenter un compte rendu complet à la haute direction.

Par ailleurs, le comité a opté pour un plan sous forme de tableau, permettant à chaque responsable d'effectuer un auto-diagnostic régulier sur l'avancement de ses livrables. Les rubriques relatives aux échéances et aux progrès réalisés servent d'indicateurs clés.

En consultant ces tableaux, le comité reste informé en continu et peut intervenir rapidement en cas de blocage.

Les membres du comité consultatif, clairement identifiés (contacts courriel et numéros de téléphone diffusés), sont accessibles en tout temps. Ils se tiennent disponibles pour consulter en interne et en externe afin de prévenir ou d'éliminer le plus grand nombre possible d'obstacles pouvant freiner la mise en œuvre du plan.

2. L'effet de nos mesures sur l'accessibilité

Au cours des trois dernières années, l'évaluation de l'impact des mesures prises en matière d'accessibilité à l'Université Sainte-Anne a été principalement qualitative. Elle s'est fondée sur les expériences vécues, les observations et l'analyse du réel (lieux, comportements, situations...). Cette approche a permis de mieux comprendre les dynamiques associées au plan, en contextualisant les usages et les effets constatés. Par exemple, la fréquentation accrue de la rampe d'accès à la piscine illustre l'impact direct des aménagements, tout comme l'augmentation du trafic sur le site web, bien que nous ne disposions pas encore de données spécifiques sur la consultation en mode accessible.

Le projet 2025-2028 vise à renforcer l'évaluation quantitative, tout en maintenant les mesures qualitatives (observations, entretiens, analyses documentaires...). Nous prévoyons d'envoyer régulièrement des sondages et des questionnaires à la communauté universitaire (une à deux fois par an). L'objectif sera de mieux mesurer l'impact réel des pratiques mises en place dans les six catégories d'accessibilité prioritaires. Les résultats recueillis permettront d'adapter, de revoir ou de repositionner les actions du plan. Cette démarche, en cours de réflexion, fera partie intégrante du nouveau plan d'accessibilité 2025-2028.

Domaines et mesures prioritaires avec le processus de suivi et d'évaluation

La mise à jour du plan d'accessibilité de l'Université Sainte-Anne nous a permis de mesurer le chemin parcouru au cours des trois dernières années.

Nous avons dressé un bilan constructif et gratifiant des progrès réalisés et de l'impact positif des actions mises en œuvre. Ces constats ouvrent de nouvelles perspectives et nous permettent d'envisager sereinement le déploiement du nouveau plan d'accessibilité pour les trois années à venir.

En préambule à ces projets futurs, nous souhaitons remercier sincèrement toute la communauté universitaire et nos partenaires pour leur précieuse contribution à la création d'un environnement plus inclusif, accessible et équitable.

Qu'il s'agisse de l'environnement bâti, de la communication, des déplacements ou de l'enseignement, chaque avancée en matière d'accessibilité a été rendue possible grâce à l'engagement, la persévérance et le courage de toutes et de tous.

Ensemble, nous avons su évaluer la portée de nos actions, identifier nos principaux défis et tirer des enseignements de nos erreurs. C'est ainsi que nous avons défini les orientations du nouveau plan d'accessibilité 2025-2028.

Mise à jour du plan à l'accessibilité et objectifs à atteindre

Cette mise à jour n'aurait pas été possible sans la consultation des premières voix. L'Université s'est appuyée sur ces échanges pour rédiger le présent plan, en recueillant les perspectives des personnes concernées sur l'accessibilité dans l'institution et sur la rédaction du plan en particulier.

Conformément aux instructions de la Direction de l'accessibilité de la Nouvelle-Écosse et après consultation interne et externe, l'Université Sainte-Anne a décidé de conserver les principes directeurs et les six domaines d'intervention prioritaires de son plan initial. L'objectif principal reste de mettre à jour et d'approfondir les mesures identifiées dans le plan 2023-2025.

Dans cette optique, chaque responsable a été consulté pour :

- détailler et décrire les progrès réalisés pour chaque engagement,
- proposer, si nécessaire, de nouvelles mesures,
- indiquer les moyens d'évaluer l'effet des mesures prises ou à venir.

Le plan d'accessibilité 2025-2028 intègre ces contributions et vise à identifier, éliminer et prévenir davantage d'obstacles à l'accessibilité au cours des trois prochaines années.

Trois nouvelles orientations validées par le conseil consultatif

1. Évolution du mode de suivi et d'évaluation

Un des objectifs majeurs consistera à mettre en place une stratégie améliorée de suivi, d'évaluation et de rétroaction des mesures d'accessibilité.

L'Université prévoit d'instaurer un double système de rétroaction: en continu et annuel, en mettant à disposition un formulaire accessible permettant au personnel de signaler :

- La mise en œuvre du plan d'accessibilité 2025-2028,
- Les obstacles rencontrés.

Les formulaires seront disponibles en différents formats accessibles (papier, gros caractères, audio et numérique).

Mise en place d'un canal de communication : une adresse courriel dédiée (accessibilite@usainteanne.ca) est disponible pour permettre à toutes et à tous de soumettre leurs questions, commentaires ou observations.

2. Alignement des mesures d'accessibilité avec les priorités en matière d'ÉDI

Le plan d'accessibilité sera aligné avec la stratégie institutionnelle en équité, diversité et inclusion (ÉDI), qui cible cinq groupes en manque d'équité définis par le gouvernement du Canada :

- Femmes
- Autochtones
- Personnes racisées
- Personnes en situation de handicap
- 2SLGBTQIA+

Les cinq axes d'intervention de la stratégie ÉDI (engagement, représentation, recherche, communauté et communication) viendront renforcer les six catégories d'accessibilité, décuplant ainsi leur efficacité.

3. Promotion du langage clair (plain language)

Enfin, l'Université souhaite favoriser l'utilisation d'un langage clair et simple dans ses communications afin de garantir une information accessible et compréhensible pour tous. En appliquant les trois principes clés (lisibilité, intelligibilité et utilisabilité), l'institution complètera utilement son guide du français inclusif.

Conclusion

L'Université Sainte-Anne réaffirme, à travers ce plan d'accessibilité 2025-2028, sa volonté ferme de bâtir un milieu d'études, de travail et de vie inclusifs, où chaque personne, quelles que soient ses capacités, peut évoluer avec dignité, autonomie et équité.

Fortes des réalisations accomplies au cours des dernières années, l'Université poursuit ses efforts avec ambition et détermination. Ce nouveau plan, ancré dans une démarche collaborative et évolutive, témoigne d'un engagement collectif envers la prévention et l'élimination des obstacles, tout en plaçant l'accessibilité au cœur de ses priorités institutionnelles.

Grâce aux initiatives décrites, aux mesures concrètes et aux mécanismes de suivi rigoureux, l'Université Sainte-Anne vise non seulement à répondre aux normes d'accessibilité actuelles, mais surtout à anticiper les besoins émergents, en continuant à innover et à adapter ses pratiques.

Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour un campus plus accessible, plus accueillant et plus juste, où la diversité est valorisée et où chacun et chacune peut pleinement s'épanouir.

Parties collaboratives

L'Université Sainte-Anne exprime sa profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce plan d'accessibilité 2025-2028. Grâce à cette réflexion collective, de nouvelles idées créatives et innovantes ont émergé, enrichissant notre vision et nos actions pour les trois prochaines années. Cet engagement ne connaît pas de limite temporelle : l'accessibilité demeure une priorité continue, portée par la détermination de notre communauté.

Nous remercions tout particulièrement :

- **Kenneth Deveau**, recteur et vice-chancelier de l'Université Sainte-Anne

- **Patriciane Nankoua**, vice-rectrice à l'administration
- **Émir Delic**, vice-doyen aux études universitaires, professeur d'études françaises
- **Julien Comeau**, directeur, immeubles et services
- **Sébastien Dol**, directeur des services aux étudiants et de l'internationalisation
- **Josée Gauvin**, directrice du recrutement et des admissions
- **Marie-Élaine Guay**, directrice des ressources humaines
- **Rachelle LeBlanc**, directrice des communications et affaires publiques
- **Valérie Lalonde**, directrice des services de la recherche
- **Catherine Anguillaume**, agente à l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité
- **Susan Comeau**, préposée aux finances, agente de santé et sécurité au travail

Nous soulignons également la précieuse contribution des membres du Comité consultatif sur l'accessibilité :

- **Présidente** : Patriciane Nankoua, vice-rectrice à l'administration
- **Membres** :
 - **Amélie Pondant**, étudiante au programme de bac en science sans majeur
 - **Julien Comeau**, directeur, immeubles et services
 - **Catherine Anguillaume**, agente à l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité
 - **Suzanne Belliveau**, directrice, Inclusion Clare

Nous remercions également nos partenaires externes pour leur expertise et leur collaboration :

- **Laura Beth MacPherson**, directrice à la Direction de l'accessibilité de la Nouvelle-Écosse
- **Ryan Murphy**, sous-commissaire des incendies pour les comtés de Digby, Yarmouth, Shelburne et Queens

Grâce aux initiatives ambitieuses proposées dans ce plan, l'Université Sainte-Anne réaffirme fièrement son engagement envers un environnement toujours plus inclusif et accessible pour toutes et tous.

Ressources

- [plan d'accessibilité de l'Université Sainte-Anne 2018-2021](https://www.usainteanne.ca/notre-universite/plan-daccessibilite) (<https://www.usainteanne.ca/notre-universite/plan-daccessibilite>)
- [Accessibilité intégrale 2030](https://novascotia.ca/accessibility/access-by-design/fr/) (<https://novascotia.ca/accessibility/access-by-design/fr/>)
- Pour toutes questions concernant les priorités et les ressources fournies ou des questions générales, des suggestions, des commentaires ou une rétroaction, veuillez contacter : accessibilite@usainteanne.ca

Glossaire

Première voix

Les perspectives de la première voix font référence aux connaissances générées par les personnes handicapées, les personnes sourdes et les personnes neurodivergentes qui émergent de l'expérience vécue, des liens communautaires, des traditions de connaissances et des activités savantes qui sont généralement sous-évaluées et sous-représentées.

Accès équitable /équité

Les termes « accès équitable » et « égalité d'accès » sont différents. Le terme « égalité » signifie que tout le monde est traité de la même manière, alors que le terme « équité » signifie que tout le monde est traité équitablement, en fonction de ses propres besoins et capacités.

Accessibilité intégrale 2030 (2018)

(<https://novascotia.ca/accessibility/access-by-design/fr/>)

Stratégie provinciale relative à la mise en œuvre de la loi sur l'accessibilité (Accessibility Act) (https://nslegislature.ca/legc/bills/62nd_3rd/3rd_read/b059.htm - en anglais seulement), qui fournit au gouvernement, aux entreprises et aux collectivités une feuille de route permettant de collaborer à l'élimination des obstacles à l'accessibilité et rendre la Nouvelle-Écosse accessible d'ici 2030.

Barrière/obstacle

Caractéristique compliquant l'accès d'une personne à des bâtiments et à des services ou des programmes. Dans la loi sur l'accessibilité (Accessibility Act), une « barrière » est définie comme « tout ce qui nuit à la participation pleine et effective des personnes handicapées à la société, y compris les barrières physiques et architecturales, les barrières liées à l'information ou à la communication, les barrières liées aux attitudes, les barrières technologiques, les politiques ou les pratiques ».

Comité consultatif sur l'accessibilité

Comité bénévole mis en place par une organisation publique visée par règlement pour faire des recommandations à son institution relativement à la détection, la prévention et l'élimination des obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées pour accéder aux programmes, services, initiatives et installations de l'institution. Le comité joue un rôle central en aidant l'organisation à devenir accessible et à respecter les obligations que lui impose la loi sur l'accessibilité (Accessibility Act) de 2017. Au moins la moitié des membres du comité doivent avoir un handicap ou venir d'un organisme représentant les personnes handicapées.

Direction générale de l'accessibilité (<https://novascotia.ca/accessibility/fr/>)

Entité du ministère de la Justice responsable de la mise en œuvre et de l'administration de la loi sur l'accessibilité (Accessibility Act) afin de soutenir les initiatives en matière d'accessibilité et de faire progresser les questions plus générales liées au handicap.

Handicap

La loi sur l'accessibilité (Accessibility Act) définit le handicap comme étant : une « incapacité physique, mentale, intellectuelle, sensorielle ou d'apprentissage, y compris

une incapacité épisodique, dont l'interaction avec diverses barrières fait obstacle à la pleine et effective participation d'un individu à la société ».

Langage clair

Communication formulée de manière à permettre au public visé de comprendre ce qui est exprimé. Le langage clair permet aux lecteurs d'un document de trouver facilement les informations dont ils ont besoin ainsi que de les comprendre et de les utiliser (plainlanguagenetwork.org – en anglais seulement).

Loi sur l'accessibilité (Accessibility Act) (2017)

(Nslegislature.ca/sites/default/files/legc/statutes/accessibility.pdf - anglais seulement)

Loi provinciale adoptée pour faire de la Nouvelle-Écosse une province accessible en prévenant et en éliminant les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées. Cette loi définit le rôle et les responsabilités de la Direction de l'accessibilité et du Conseil consultatif sur l'accessibilité et traite des normes et des questions de conformité et d'application.

Plan d'accessibilité du gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Plan pluriannuel établissant des priorités et des engagements spécifiques afin de rendre le gouvernement de la Nouvelle-Écosse accessible. Le premier plan, qui a été publié en 2018, couvre la période 2018-2021.

Le nouveau plan (2022-2025) a été élaboré en collaboration avec 26 ministères et organismes à l'échelle du gouvernement.

Responsable de l'accessibilité

Personne nommée par une organisation pour soutenir le comité consultatif sur l'accessibilité dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'accessibilité. Le responsable de l'accessibilité sert également d'intermédiaire avec la direction et le personnel de l'organisation publique.

Visé par règlement

Le terme visé par règlement signifie visé par le règlement général de la loi sur l'accessibilité (Accessibility Act). Cette loi permet au gouvernement de déterminer les organisations devant se conformer à certaines exigences à partir du règlement. Ces exigences incluent la formation d'un comité consultatif sur l'accessibilité et l'élaboration d'un plan d'accessibilité dans un délai d'un an. L'utilisation du terme « visé par règlement » vise à conférer un large pouvoir relativement aux règlements établissant une règle ou une orientation spécifique

Pièce jointe 1 : carte du campus de l'Université Sainte-Anne à Pointe-de-l'Église



EAU

Distribution d'eau en fontaine
La vente de bouteilles d'eau à usage unique est interdite sur le campus. Présentement, 5 distributeurs d'eau en fontaine ont été installés et d'autres suivront, afin de permettre aux utilisateurs de remplir des bouteilles d'eau personnelles réutilisables. Chaque distributeur est muni d'un compteur numérique qui indique le nombre de bouteilles en plastique qui ont été économisées.

GESTION DES DÉCHÈTS

Matières résiduelles
Des stations de tri pour les recyclables, les matières organiques et les déchets sont disponibles partout sur le campus. Une bonne utilisation de ces stations permet la mise en valeur des matières recyclables telles que le plastique, le verre, le métal, le papier et le carton, ainsi que les matières compostables telles que les restes de nourriture et la vaisselle compostable.

Lieu de dépôt pour piles et téléphones cellulaires

Déposez vos piles rechargeables, à usage unique et vos téléphones cellulaires usagés dans les boîtes en carton. Ils seront envoyés pour être recyclés et transformés en nouveaux produits.

Lieu de dépôt pour fournitures de bureau non-électroniques

Déposez vos classeurs (binders), calendriers, étiquettes, agrafeuses, perforatrices, diviseurs, coupe-papier, fournitures de correction, stylo, marqueurs, trombones, agrafes et clips afin de garder ces items hors des sites d'enfouissement.

Lieu de dépôt pour cartouches d'encre et toner d'imprimantes

Déposez vos cartouches d'encre et toner d'imprimante et ils seront envoyés pour être réutilisés.

ÉNERGIE

Trois sources d'énergies renouvelables permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 90 % sur le campus. Grâce à l'utilisation de sources d'énergies renouvelables et disponibles dans la région, il est possible de remplacer l'importation de carburants renouvelables.

Installations solaires
118 panneaux solaires sont répartis sur les résidences du campus et permettent de chauffer et d'alimenter en eau chaude les résidences étudiantes. D'autres panneaux photovoltaïques génèrent de l'électricité qui est vendue à Nova Scotia Power dans le cadre du programme Solar for Community Buildings.

Fourniture de gazéification de la biomasse
La construction d'une fournaise alimentée aux copeaux de bois a permis de remplacer la chaudière au mazout ce qui a réduit considérablement la consommation de mazout et donc, les émissions de CO₂.

Eoliennes
Deux éoliennes de 50 kW permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la facture d'électricité de l'établissement.

ESPACE VERT

Petit bois
Plus de 5 km de sentiers piétonniers comprenant multiples boucles en forêt et sur le bord de mer se trouvent dans le Petit Bois. La pratique d'activités physiques favorise le mieux-être de la communauté universitaire et du public.

Interdit aux pesticides et aux insecticides
Aucun pesticide, insecticide ou engrais chimique n'est utilisé dans l'entretien du terrain et dans l'aménagement paysager.

Protection du ciel étoilé
Lorsque les dispositifs d'éclairage extérieur devront être remplacés, l'Université s'est engagée à installer des dispositifs respectueux du ciel étoilé, d'autant plus que le campus de Pointe-de-l'Église et le campus de Tusket se trouvent dans une réserve internationale de ciel étoilé (Acadian skies and Mi'kmaq lands - Starlight Reserve).

TRANSPORT ALTERNATIF

Prise pour véhicules électriques
Une borne de recharge Sun Country Highway (SCH 40) fournit 32 ampères de courant continu (branché sur du 240 volts). Elle est munie d'un adaptateur universel J1772 qui permet une compatibilité maximale avec différents types de voitures. Les recharges sont gratuites!

Supports à vélo
Se rendre sur le campus à vélo est encouragé! Des supports à vélo ont été installés dans des lieux visibles afin de permettre aux cyclistes d'attacher leur vélo en toute sécurité. De plus, les employés et les étudiants de l'Université Sainte-Anne bénéficient d'un rabais sur leur abonnement au Centre Sportif, ce qui leur donne accès à une douche et un vestiaire.

Transport en commun pour les étudiants
Tout au long de l'année, les étudiants bénéficient de voyages organisés en autobus, soit pour aller faire les épiceries, soit pour se rendre en ville ou pour participer à des activités organisées.



Pièce jointe 2 : nouveaux livrables 2025-2028

NOUVEAUX LIVRABLES 2025-2028	DÉTAILS DE L'ACTION	RESPONSABLES	IMPACTS SUR L'ACCESSIBILITÉ	OBSTACLES POSSIBLES	SOLUTIONS ENVISAGÉES	ÉCHEANCIER
1 – ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE, RECHERCHE Rappel de l'objectif : L'Université Sainte-Anne est chef de file en matière d'enseignement et d'apprentissage inclusifs et accessibles, ainsi que de recherche accessible et collaborative						
Collecter périodiquement des données sur les besoins de la population étudiante et du corps professoral en matière d'accessibilité.	Préparer un sondage numérique et anonyme destiné aux groupes respectifs à propos des services et des besoins. Administrer les sondages annuellement.	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	Les données sont nécessaires pour pouvoir à la fois identifier et combler adéquatement les besoins et mesurer l'effet des initiatives prises. Cela répond aussi directement au premier impératif de réussite des normes en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse, soit la priorité donnée aux perspectives des personnes directement concernées.	Manque de ressources humaines pour réaliser les sondages et analyser les données	Confier la tâche à l'agent.e à l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (ÉDIA), qui pourrait profiter de l'aide ponctuelle d'un autre service. Effectuer une partie de la tâche à une période moins lourde comme le printemps ou l'été.	2025+
Mettre à jour la Politique sur les besoins spéciaux des étudiants.	Réviser la politique existante, qui date de 2011.	COMITÉ CONSULTATIF À L'ACCESSIBILITÉ	La révision mettra la politique en phase avec les normes actuelles en matière d'accessibilité en éducation de la Nouvelle-Écosse.	Ce travail appelle la participation des personnes représentant plusieurs parties prenantes et services (la population étudiante, le corps professoral, l'agent.e ÉDIA, le service d'accessibilité à l'apprentissage, l'administration), ce qui pourrait prolonger le travail.	Dès l'automne 2025, mandater le Comité sur l'accessibilité de veiller à une révision de la politique. Si le Comité ne comporte pas la représentation nécessaire pour effectuer la révision lui-même, mettre sur pied un Comité ad hoc et lui fournir un mandat doté d'un calendrier de travail général.	2026

<p>Développer les procédures et la sensibilisation de la population étudiante en matière d'accessibilité à l'apprentissage.</p>	<p>Aménager un local consacré à la surveillance d'évaluations qu'assume le Service d'accessibilité à l'apprentissage.</p> <p>Créer des formulaires concernant les étapes importantes des services fournis.</p> <p>Enrichir l'information disponible publiquement à propos des services (ex. élargir la foire aux questions en ligne)</p>	<p>SERVICE D'ACCESSIBILITÉ À L'APPRENTISSAGE</p>	<p>Une meilleure connaissance des procédures contribuera à rationaliser la prestation des services et à diminuer les interventions personnalisées.</p>	<p>Manque de temps de la part des ressources humaines en place pour effectuer les tâches.</p>	<p>Dresser un plan de travail qui établisse les actions prioritaires et échelonne leur accomplissement dans le temps, en tirant profit autant que possible de la période estivale pour en réaliser plusieurs.</p>	<p>2025+</p>
<p>Sensibiliser le corps professoral sur les ressources et les procédures relatives à l'accessibilité en matière d'enseignement et d'apprentissage.</p>	<p>Mieux publiciser les ressources existantes.</p> <p>Créer de nouvelles ressources (ex. un glossaire, un aperçu des responsabilités professorales dans la mise en place d'une mesure d'adaptation).</p> <p>Offrir périodiquement des séances d'information et des occasions d'échanges.</p>	<p>SERVICE D'ACCESSIBILITÉ À L'APPRENTISSAGE - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - COMITÉ CONSULTATIF À L'ACCESSIBILITÉ</p>	<p>Le corps professoral doit être au courant des ressources et des pratiques institutionnelles en vigueur afin de faire sa part dans l'implantation d'un milieu d'enseignement et d'apprentissage accessible.</p>	<p>Cette action comprend différents volets qui, en l'absence d'une conseillère/un conseiller en pédagogie, nécessitent l'intervention de différents services (service d'accessibilité d'apprentissage, agent.e ÉDIA, Comité sur la qualité de l'enseignement).</p> <p>Manque de temps de la part du corps professoral pour se ressourcer.</p> <p>Manque de ressources humaines pour créer de nouveaux documents d'information.</p>	<p>Confier la tâche de la concertation des volets de l'action à l'agent.e ÉDIA.</p> <p>Cibler des périodes propices aux séances d'information et occasions d'échange.</p> <p>Rendre les ressources aussi succinctes et informatives que possible.</p> <p>Explorer la possibilité d'adapter, avec permission, les ressources d'autres institutions postsecondaires.</p>	<p>2025+</p>
<p>Offrir de la formation sur l'accessibilité au personnel de recherche</p>	<p>Offrir des possibilités de formation au personnel de recherche sur les bonnes pratiques en matière d'accessibilité dans les équipes de recherche</p>	<p>DIRECTION DES SERVICES DE LA RECHERCHE</p>	<p>Sensibiliser les chercheuses et chercheurs à adopter des pratiques inclusives pour augmenter la participation de personnes vivant avec un handicap aux projets de recherche</p>	<p>Manque d'intérêt/de temps de la part du personnel de recherche à rejoindre des formations en groupe</p>	<p>Avoir des discussions individuelles avec les chercheuses et chercheurs pour les outiller adéquatement sur les bonnes pratiques d'accessibilité</p>	<p>2026-2028</p>

Diffuser les occasions de financement de recherche portant sur l'accessibilité	Partager, auprès de notre communauté de recherche, les occasions de financement d'organismes subventionnaires portant sur des thématiques d'accessibilité		Potentiel de développer et/ou de contribuer à des projets de recherche collaborative sur l'accessibilité	Aucun membre de notre communauté de recherche n'a d'expertises directes sur des questions d'accessibilité	Encourager les partenariats avec des équipes de recherche d'autres établissements postsecondaires	2025-2028
Développer un guide de ressources pour l'accessibilité en recherche, particulièrement pour la diffusion des savoirs	Développer un guide de ressources portant sur des thématiques d'accessibilité en recherche et le mettre à disposition des membres de la communauté de recherche		Mieux outiller la communauté de recherche sur les questions d'accessibilité	Temps requis pour mettre à jour les ressources; ressources externes en recherche restreintes	Ne mettre à jour le guide qu'une fois par année, au même temps que les autres guides d'appui en recherche	2026-2028

NOUVEAUX LIVRABLES 2025-2028	DÉTAILS DE L'ACTION	RESPONSABLES	IMPACTS SUR L'ACCESSIBILITÉ	OBSTACLES POSSIBLES	SOLUTIONS ENVISAGÉES	ÉCHEANCIER
2 – INFORMATION et COMMUNICATION Rappel de l'objectif : l'information et la communication de l'Université Sainte-Anne sont accessibles						
Continuer à examiner et à intégrer les meilleures pratiques en matière d'accessibilité pour nos plateformes numériques (p. ex.: sites web, médias sociaux) au fur et à mesure de leur évolution.	Il s'agit, dans la mesure du possible, de rester conforme à l'évolution des lignes directrices relatives à l'accessibilité du contenu web, et de faire les mises à jour nécessaires lorsque des nouvelles directives provinciales et fédérales deviennent disponibles.	DIRECTION DE LA COMMUNICATION	Notre contenu numérique est accessible à un plus grand nombre de personnes.	Manque de ressources humaines ou financières pour faire évoluer notre site web en temps réel ou pour mettre en œuvre, dans les délais impartis, certaines mesures ou pratiques.	Soumettre une demande de financement pour faire évoluer notre site web avant la prochaine mise à jour.	2028
Offrir des possibilités de formation formelle et informelle au personnel responsable du contenu du site web et des communications.	Assurer que le personnel de communication est sensibilisé au habilitisme et aux principes d'accessibilité et qu'ils l'appliquent dans la création de contenu, la conception créative et la rédaction, qu'il s'agisse de documents imprimés ou numériques.		Notre personnel est informé et outillé pour produire du contenu accessible (dans la mesure du possible)	Manque de propositions de formations en français, et manque de temps	Mutualiser les formations : engager des discussions avec nos partenaires communautaires pour rassembler nos ressources et trouver des formations que nous pouvons suivre ensemble.	2028
Maintenir à jour notre site web concernant toutes les pratiques en matière d'accessibilité : ressources et aides disponibles, nouveau plan à l'accessibilité, liens vers la législation et les nouvelles normes, partage d'informations sur le comité consultatif à l'accessibilité, communication régulière sur les mises à jour concernant les progrès réalisés en matière d'accessibilité et les résultats obtenus.	Rendre notre site web un incontournable en matière d'accessibilité pour toute notre communauté (universitaire et externe).		La communauté universitaire est outillée et sensibilisée aux progrès de l'Université Sainte-Anne.	Temps nécessaire pour monter, résumer et rassembler les informations.		2028
Développer un guide de référence pour la conception d'outils de communication universellement accessibles.	Rédaction d'un guide pour sensibiliser les membres de la communauté universitaire sur les normes et les pratiques à respecter dans les outils de communication. Ceci permettra au bureau des communications d'être plus efficace et plus pertinent. Ce guide pourrait être utile pour toute la communauté externe également.		La communauté universitaire est sensibilisée et outillée pour la production de leurs outils de communication.	Le niveau d'information à inclure est conséquent et cela nécessitera du temps pour tout rassembler.	Se limiter aux actions réalisables avec les outils à notre disposition pour ne pas surcharger d'informations.	2027
Affichage et signalisation	Nécessité de moderniser une signalétique accessible de notre complexe académique (3 bâtiments sont principalement concernés : Bernardin-J-Comeau, Dagnaud et Gustave-Blanche - cf. plan joint).		Meilleure circulation pour toute personne qui se rend sur notre site (étudiants et étudiantes, personnel, public, prestataires externes...).	Cette modernisation est un grand chantier et pourrait nécessiter plus de 3 ans.	Remplacer la signalétique un bâtiment à la fois (en respectant 3 axes : visibilité, lisibilité et compréhension).	2028 et +

NOUVEAUX LIVRABLES 2025-2028	DÉTAILS DE L'ACTION	RESPONSABLES	IMPACTS SUR L'ACCESSIBILITÉ	OBSTACLES POSSIBLES	SOLUTIONS ENVISAGÉES	ÉCHEANCIER
3 – LIVRAISONS DE BIENS et SERVICES Rappel de l'objectif : la population étudiante, le personnel, les visiteurs et visiteuses qui sont en situation de handicap ou tout autre personne qui rencontre des obstacles à l'accessibilité ont un accès équitable aux biens et services fournis par l'Université Sainte-Anne						
Direction des services aux étudiants et aux étudiantes et de l'internationalisation						
Environnement bâti : trois axes d'action prioritaires : 1 - hébergement de la population étudiante 2 - arts de la scène/salle de spectacle 3 - itinéraire piétonnier dans le campus	1) Renforcer l'accessibilité de 3 résidences qui offrent déjà un environnement accessible : Beauséjour, Poitevine, Beaulieu 2) Augmenter l'accessibilité dans la salle de spectacle Marc-Lescarbot 3) Améliorer le système de piste piétonne sur le campus	DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTUDIANTES ET AUX ÉTUDIANTS ET DE L'INTERNATIONALISATION	1) développer un accès équitable aux salles de bain/douches, cuisines, buanderies 2) Donner accès à la scène de la salle et aux loges, peu importe le type de handicap et améliorer les techniques d'éclairage pour le rendre plus inclusif 3) développer un sentier piéton sécuritaire accessible pour se rendre d'un bout à l'autre du campus à l'écart de la circulation automobile	1) difficultés pour réaliser les travaux dans les espaces physiques concernés 2) Le sous-sol demeure inaccessible sans ascenseur 3) Le terrain étant inégal, l'aménagement du passage piétonnier pour toutes et tous représente un grand défi technique et financier	1) Aménager un espace buanderie (dans les résidences Poitevine et Beauséjour) et une cuisine au rez-de-chaussée à la résidence Beauséjour ; aménager des douches dans la résidence Beaulieu (pour remplacer les baignoires); s'assurer que les salles de bain sont toutes équipées pour que les étudiants et étudiantes en situation de handicap définitif ou provisoire puissent réaliser leurs soins quotidiens en toute sécurité 2) Ajouter des main-courantes aux escaliers permettant l'accès à l'estrade de chaque côté de la scène, et envisager une plateforme élévatrice - maintien de l'éclairage de travail de la scène 3) Connecter le réseau de piste piétonne existant au nouveau réseau envisagé ce qui facilitera davantage la circulation en toute sécurité sur le campus tant pour les personnes en situation de handicap que pour toutes les autres personnes utilisatrices	2028+

<p>Alerte à la population : développer une communication plus inclusive en cas d'événements à risque</p>	<p>Mettre en place un protocole/système de communication électronique qui viendra appuyer le système d'avertissement sonore : actuellement les alarmes ne s'entendent pas partout sur le campus.</p> <p>Envisager l'envoi de messages d'alerte via les écrans branchés sur le réseau du campus (bureaux, salles de classe, panneaux d'affichage) et des textos sur les téléphones portables</p>		<p>L'avantage de ce système de diffusion élargi est de toucher toute la population de la communauté présente sur le campus, en situation de handicap ou non.</p>	<p>Concevoir et mettre en place le système qui répond aux besoins identifiés dans cette action et contraintes financières</p>	<p>Voir s'il existe des subventions qui peuvent aider avec un tel projet - solliciter par exemple Le Bureau du commissaire des incendies local</p>	2028
<p>Sensibilisation de la population étudiante</p>	<p>Organiser des sessions de formation avec les étudiants et étudiantes aux services d'accessibilité et de l'équité, la diversité et l'inclusion sur le campus</p> <p>Collaboration avec nos partenaires</p> <p>Accueil et intégration des nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes</p>		<p>Encourager les étudiants et étudiantes à parler de leurs besoins spéciaux pour mieux les accommoder.</p> <p>Leur présenter toutes les ressources existantes sur le campus en matière d'accessibilité (ressources physiques et financières).</p>	<p>Stigma à demander de l'aide ; surcharge des ressources aidantes s'il y a une demande accrue</p>	<p>S'appuyer sur le réseau de personnes alliées qui existe au sein de l'Université et ce, dès l'arrivée de l'étudiant ou de l'étudiante à l'Université : services d'accueil, associations étudiantes, agente d'intervention sociale, agente à l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité...</p>	2028
<p>Recrutement et admission</p>						
<p>Offrir une visite de campus entièrement accessible.</p>	<p>Le but est d'offrir une visite de campus accessible aux futur.es étudiants et étudiantes ainsi qu'aux membres de leurs familles rencontrant des obstacles à l'accessibilité.</p>	<p>RECRUTEMENT ET ADMISSION</p>	<p>Les visites de campus ont toujours été l'un des facteurs décisifs les plus importants pour les futur.es étudiants et étudiantes. Une visite accessible améliore leur expérience en leur permettant de découvrir les ressources adaptées à leurs besoins spécifiques.</p>	<p>Tous les lieux du campus ne sont pas accessibles. Y compris le logement que nous réservons pour eux lors des visites de campus.</p>	<p>Collaborer avec le département des résidences et le département des immeubles et services pour garantir l'accès aux espaces accessibles. De plus, revoir le processus de communication afin de s'assurer que les futur.es étudiants et étudiantes puissent demander une visite accessible et que notre carte du campus les dirige vers les entrées accessibles.</p>	2028+

<p>Avoir des documents accessibles lors des étapes de la demande d'admission jusqu'à l'arrivée de l'étudiante ou de l'étudiant à l'Université.</p>	<p>Planifier pour que nos futur.es étudiants et étudiantes en situation de handicap se sentent encadré.es, depuis le processus d'admission jusqu'à leur arrivée à l'Université Sainte-Anne.</p>		<p>Fournir des documents accessibles rend notre université plus attractive pour une diversité d'étudiants et d'étudiantes. Cela permet aux étudiants et étudiantes de se sentir soutenu.es et encadré.es, les incitant ainsi à choisir notre établissement grâce à notre approche inclusive.</p>	<p>Les logiciels que nous utilisons sont limités.</p>	<p>Revoir le processus et approfondir nos connaissances sur les communications inclusives.</p>	<p>En révision</p>
<p>Élargir et améliorer l'accès à des options d'éducation postsecondaire inclusives pour accueillir davantage d'étudiants et étudiantes neurodivergent.es.</p>	<p>Mieux former l'équipe de liaison ainsi que l'équipe des admissions aux différents types de handicap afin qu'elles disposent des outils nécessaires pour mieux encadrer les futur.es étudiants et étudiantes s'identifiant comme neurodivergent.es.</p>		<p>Permet aux employé.es de mieux comprendre et répondre aux besoins variés des étudiants et étudiantes en situation de handicap, tout en créant un environnement plus équitable et accueillant pour tout le corps étudiant.</p>	<p>Nos horaires étant déjà restreints et le domaine des handicaps étant très vaste, il est impossible de couvrir tous les types de handicaps en une seule session.</p>	<p>Introduire le sujet progressivement afin d'éviter une surcharge d'informations.</p>	<p>2028</p>

NOUVEAUX LIVRABLES 2025-2028	DÉTAILS DE L'ACTION	RESPONSABLES	IMPACTS SUR L'ACCESSIBILITÉ	OBSTACLES POSSIBLES	SOLUTIONS ENVISAGÉES	ÉCHEANCIER
4 - EMPLOI Rappel de l'objectif : L'Université Sainte-Anne est un employeur accessible et équitable. Elle soutient la carrière des employé.es handicapé.es ou d'autres personnes qui rencontrent des obstacles à l'accessibilité et veille à ce que son personnel reflète la diversité de la population néo-écossaise						
Assurer que les politiques en matière de recrutement, de sélection et d'intégration se déploient dans des programmes et des pratiques internes qui contribuent à la diversification de la main d'œuvre et à la réduction de la discrimination fondée sur le handicap.	Mettre à jour les fiches de profil de poste en ciblant les compétences essentielles afin de réduire les obstacles pour les personnes candidates en situation de handicap.	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	Rédaction d'un référentiel de compétences inclusif pour faciliter la diffusion d'affichage de postes accessibles.	Manque de ressources (humaines et financières) internes pour réaliser adéquatement la tâche	Former une communauté de partage avec les universités ayant déjà débuté le travail	Inventaire des postes 2026 Standardisation des fiches de profil de postes 2027 Mise à jour des référentiels de compétences 2028
Veillez à ce que le cycle de vie des personnes employées offrent des possibilités de maintien, de développement et d'avancement en emploi équitables, et ce à tous les niveaux hiérarchiques de l'organisation.	Intégrer les objectifs en matière d'accessibilité dans tous les plans de gestion.		Intégration de plans de développement personnel et de possibilités de perfectionnement qui tiennent compte des besoins des personnes employées en matière d'accessibilité.	Plans de gestion qui ne sont pas à jour, voire inexistants.	Inclure les indicateurs de performance dans les fiches de profil de poste.	2028 (devra être réaliser suite à la standardisation des fiches de profil de poste en 2027)
Veiller à ce que les politiques et les procédures institutionnelles en matière de retour au travail après une absence prolongée se traduisent par un accompagnement personnalisé favorisant une réintégration durable et harmonieuse.	Développer un guide qui encadre la mise en œuvre de plans de retour au travail personnalisés basés sur une analyse des postes, et ce, en collaboration avec les personnes employées.		Déploiement des plans d'accompagnement de retour au travail qui facilitent des transitions en douceur et qui mettent de l'avant le bien-être des personnes employées.	Stigmatisation des personnes ayant des obstacles à l'emploi et qui nécessite un accommodement.	Sensibiliser et former l'ensemble des personnes employées et recevoir l'appui de la haute direction.	2028
Assurer la cohérence et la consistance des actions favorisant le bien-être de l'ensemble des personnes employées par l'élaboration d'une politique de santé globale au travail.	Amorcer un travail de concertation auprès de la haute direction et des personnes employées afin de les sensibiliser aux facteurs psychosociaux ayant un impact sur la santé physique et mentale en milieu de travail.		Développement d'une culture organisationnelle favorisant la santé globale de tout le monde par des actions concertées.	Manque de ressources (humaines et financières) internes pour réaliser adéquatement la tâche	Former une communauté de partage avec les universités ayant déjà débuté le travail	2028
Élaborer des plans actualisés d'évacuation et de mise à l'abri en cas de situation d'urgence pour toutes les personnes, incluant les personnes en situation de handicap.	Intégrer des mesures qui répondent aux besoins des personnes en situation de handicap dans les mesures institutionnelles.		Évacuation sécuritaire en cas d'urgence pour toutes les personnes employées.	Configuration des bâtiments en regard de leur âge.	Consultation avec la direction d'immeuble et service.	2026

5 - TRANSPORT

Rappel de l'objectif : Le transport fourni aux personnes et à la population étudiante est accessible

Mise en place d'un service de transport à la demande	Création d'un service sur réservation pour les étudiant.e.s ayant des besoins spécifiques	VICE-RECTORAT À L'ADMINISTRATION ET DIRECTION IMMEUBLES ET SERVICES	Offre un transport flexible et adapté aux besoins individuels	Organisation et gestion des demandes	Utilisation d'une application mobile ou d'un logiciel pour faciliter la gestion des trajets	2025-2028
Formation des chauffeur.e.s et personnel sur l'accessibilité	Sensibilisation aux besoins des personnes en situation de handicap et formation aux équipements spécialisés		Améliore la qualité du service et l'expérience des usagers	Disponibilité et adhésion du personnel	Intégrer cette formation dans les exigences des personnes opératrices de transport	2025-2028
Adapter les autobus de l'Université aux besoins des personnes à mobilité réduite	Assurer que les navettes de l'Université sont équipées pour le transport des personnes à mobilité réduite		Facilite les déplacements des personnes étudiantes ou employées en situation de handicap	Coût d'acquisition et d'entretien	Recherche de subventions et partenariats avec des organismes d'accessibilité	2025-2028

NOUVEAUX LIVRABLES 2025-2028	DÉTAILS DE L'ACTION	RESPONSABLES	IMPACTS SUR L'ACCESSIBILITÉ	OBSTACLES POSSIBLES	SOLUTIONS ENVISAGÉES	ÉCHEANCIER
6 – MILIEU BÂTI Rappel de l'objectif : Les bâtiments et les espaces extérieurs sur les campus de l'Université Sainte-Anne sont accessibles <i>Les livrables proposés sont conformes au modèle de travaux fourni dans l'audit réalisé par l'architecte Anne Sinclair en avril 2022</i>						
Vice-rectorat à l'administration						
Installation de portes automatiques supplémentaires	Identifier d'autres entrées stratégiques à équiper de portes automatiques	VICE-RECTORAT À L'ADMINISTRATION	Facilite l'accès à tous bâtiments pour les personnes à mobilité réduite	Coût d'installation et maintenance	Recherche de subventions et financement provincial	2025-2028
Mise à niveau des trottoirs et chemins extérieurs	Réfection des chemins pour assurer une surface plane et installation de rampes		Sécurise les déplacements des personnes en fauteuil roulant ou ayant des limitations physiques	Conditions climatiques, coûts	Priorisation des zones les plus utilisées et planification pluriannuelle	2025-2028
Amélioration de l'éclairage extérieur et intérieur	Installer un éclairage LED performant pour assurer une meilleure visibilité		Sécurise les déplacements, notamment pour les personnes malvoyantes	Coût d'installation et consommation énergétique	Opter pour des solutions écoénergétiques	2025-2028
Direction immeubles et services						
Améliorer l'accessibilité à l'entrée du bâtiment qui héberge la cafétéria et le bar des étudiants et étudiantes de l'Université. Le bâtiment a deux niveaux, le premier niveau héberge la cafétéria et le second, le bar des étudiants et étudiantes. Les 2 niveaux ne sont connectés à l'intérieur du bâtiment que par un escalier de service. L'accès au bar se fait par l'extérieur du bâtiment.	Au niveau de la cafétéria : 1 - ajouter un banc ou un endroit pour s'asseoir proche du chemin d'accès piéton 2 - ajouter des ouvre-portes automatiques à la porte d'entrée tant à l'extérieur qu'à l'intérieur	DIRECTION IMMEUBLES ET SERVICES	Automatisation fluide des entrées et sorties, rendant ainsi les bâtiments plus accueillants et accessibles, indépendamment de la mobilité de chacun et chacune	Coût d'installation et maintenance	Recherche de subvention et financement provincial	2028
	Au niveau du bar des étudiants et étudiantes : 1 - ajouter une signalisation adaptée au niveau de la cafétéria indiquant comment accéder au bar à l'étage inférieur 2 - ajouter des ouvre-portes automatiques à la porte d'entrée tant à l'extérieur qu'à l'intérieur pour que les deux portes s'ouvrent en même temps					2028